



ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**RELATION PERSONNALISANTE DANS SES ASPECTS
PSYCHOLOGIQUES ET PSYCHOGERIATRIQUES.**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT

CODE : 98 62 02 U35 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

RELATION PERSONNALISANTE DANS SES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES ET PSYCHOGERIATRIQUES.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant:

- ◆ de prendre en compte l'ensemble des processus psychoaffectifs qui constituent le vieillissement en tant qu'étape du cycle de vie ;
- ◆ d'aborder la relation avec les personnes âgées et leur entourage selon une méthodologie adaptée aux particularités, aux difficultés et aux ressources propres à cette étape de vie ;
- ◆ de repérer les signes traduisant les troubles psychopathologiques et d'y réagir de manière adéquate tant vis-à-vis de la personne âgée que de son entourage.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités :

sur base d'une situation tirée de son expérience ou de sa pratique professionnelle,

- ◆ de mettre en évidence les paramètres de l'identité sociale d'une personne âgée ;
- ◆ de mener une analyse du vieillissement qui intègre des notions issues de différentes disciplines ;
- ◆ de dégager, dans un travail de synthèse, les points de rapprochement entre les éléments tirés de ces différentes disciplines ;
- ◆ de souligner les questionnements éthiques que soulèvent les interventions à envisager dans la situation considérée ;
- ◆ de maintenir comme prioritaire, à toutes les étapes du travail la place de la personne âgée en tant que sujet.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF :Analyse interdisciplinaire du vieillissement » code : 98 62
01 U35 D1 classée dans l'enseignement supérieur social de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

| Dénomination des cours (2) | <u>Classement des cours</u> (2) (5) | <u>Code U</u> (2) (6) | <u>Nombre de Périodes</u> (2) |
|---|--|----------------------------------|--|
| Etude de données psychologiques spécifiques au vieillissement | CT | B | 28 |
| Méthodologie relationnelle spécifique à la gérontologie | CT | S | 28 |
| Questions spéciales de psychogériatrie | CT | B | 24 |
| Part d'autonomie | | P | 20 |
| Total des périodes | | | 100 |

4. PROGRAMME

4.1. Etude de données psychologiques spécifiques au vieillissement

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'énoncer les modifications psychologiques liées à l'avancée de l'âge et d'analyser l'évolution des données cognitives et affectives chez la personne âgée ;
- ◆ d'être attentif aux perturbations de l'image de soi que peut provoquer le vieillissement, aux souffrances qui peuvent en résulter ;
- ◆ de situer le vieillissement en tant que cycle de vie et de repérer les phases du cycle vital de la personne âgée et de son histoire familiale ;
- ◆ de définir le concept de crise en relation avec les phénomènes de perte et de deuil chez la personne âgée et de repérer les ressources nécessaires au passage des étapes du cycle vital ;
- ◆ d'analyser la situation de crise et de situer son intervention par rapport à celle-ci, tant d'un point de vue émotionnel que méthodologique.

4.2. Méthodologie relationnelle spécifique à la gérontologie

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'adapter les techniques de communication aux caractéristiques du vieillissement et de développer ses aptitudes relationnelles avec la personne âgée ;
- ◆ d'énoncer différents hypothèses intégrant les liens entre comportement et communication chez la personne âgée ;
- ◆ de réaliser des approches particulières de la relation avec les personnes âgées, telles le récit de vie, la musicothérapie, le toucher relationnelle et en expliciter les concepts clefs à la lumière de son expérience professionnelle pour en ressortir les meilleures stratégies d'intervention ;
- ◆ de tenir compte de l'incidence sur le système familial et sur le vécu des intervenants des questions soulevées par le vieillissement ;
- ◆ de développer des stratégies d'intervention qui sollicitent la personne âgée et sa famille et qui prennent en compte les interactions du système familial.

4.3. Questions spéciales de psychogériatrie

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'énoncer les diagnostics différentiels entre confusion, démence, désorientation, dépression et de différencier l'étiologie somatique et l'étiologie psychoaffective dans les phénomènes de démence ;
- ◆ de décrire les attitudes et comportements présents dans les perturbations psychogériatriques les plus fréquentes ;
- ◆ d'explicitier les fondements théoriques qui présentent les troubles psychogériatriques comme symptômes de dysfonctionnement familial ;
- ◆ de dégager des repères favorisant une attitude adaptée aux différentes pathologies ;
- ◆ d'explicitier différentes techniques d'intervention auprès des personnes âgées démentes et de préciser les contextes qui permettent l'application de ces techniques : par exemple, validation, haptonomie, clownthérapie, etc. ;
- ◆ d'évaluer les tensions provoquées par le comportement de la personne âgée au sein de la dynamique familiale, de soutenir l'entourage dans la résolution de cette crise, de l'orienter éventuellement vers des structures ou services spécialisés.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de repérer les phénomènes caractéristiques du vieillissement en tant qu'étape du processus de vie ;
- ◆ de déterminer les conditions d'une attitude relationnelle adéquate avec une personne âgée ;

- ◆ de prendre en compte la résonance du vieillissement d'une personne sur son entourage et sur les intervenants ;
- ◆ de décrire les signes qui témoignent d'une évolution pathologique du vieillissement ;
- ◆ de poser les jalons d'une approche spécifique des personnes atteintes de troubles relevant de la psychogériatrie ;
- ◆ de prendre en compte la multiplicité des facteurs qui influencent la qualité relationnelle avec les personnes âgées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de connaissance du processus de vieillissement et des troubles qui peuvent y être associés,
- ◆ la capacité de remise en question de ses propres attitudes,
- ◆ le degré de questionnement dans une perspective de diversification des approches spécifiques,
- ◆ la clarté et la précision de l'expression, qu'elle soit écrite ou orale,
- ◆ la pertinence des concepts mis en jeu.

6. CHARGE(E) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.